



**TARENTEISE** SAVOIE  
**VANOISE**  
Assemblée du Pays

## Édito



*L'année 2020 restera une année particulière tant elle aura empêché un fonctionnement ordinaire de nos organisations. C'est aussi une année de renouvellement général dans les collectivités et par incidence l'installation d'une nouvelle équipe d'élus à l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise.*

*La nouvelle organisation confirme les engagements antérieurs de l'APTV au service du territoire et renforce les sujets pour lesquels nous sommes désormais plus sollicités. C'est le cas en particulier pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention contre les inondations mais aussi pour les aspects climatiques et énergétiques. La mobilité est aussi désormais au cœur de nos préoccupations avec la volonté de trouver les meilleures conditions pour venir en Tarentaise et se déplacer sur le territoire. Et tout cela avec la volonté de limiter toujours notre empreinte carbone. Nous avons la chance de vivre au cœur de vallées qui sont une richesse patrimoniale, naturelle et économique. Les actions conduites en 2020 au sein de l'APTV sont motivées par le soin à apporter à nos atouts, à leur préservation et aux conditions qui feront de notre territoire celui où il fera vivre durablement.*

**Fabrice PANNEKOUCKE**  
Président

UNE VALLÉE DURABLE POUR TOUS

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

# Vie de L'APTV et budget

## Vie statutaire et installation du syndicat

Le bureau s'est réuni à quatre reprises au cours de l'année et le comité syndical à cinq reprises.

Conformément aux statuts de l'APTV, les 41 délégués désignés par les communautés de communes suite au renouvellement municipal, ont été convoqués le mercredi 5 août au gymnase Larnaud à Moûtiers pour la séance d'installation du syndicat. Suite aux opérations de vote, Fabrice Pannekoucke a été élu président de l'APTV, succédant ainsi à Hervé Gaymard qui assurait la présidence depuis 2005. Les délégués ont ensuite procédé à l'élection des 9 vice-présidents à bulletin secret. Le comité syndical a constaté que le bureau syndical, associant les neuf vice-présidents, le Président et les 4 conseillers départementaux, était complet. Le bureau et le Président ont reçu délégation de pouvoir de l'assemblée.



Patrick MARTIN

1<sup>er</sup> Vice-Président  
SCOT - Val d'Isère

Jocelyne ABONDANCE

2<sup>ème</sup> Vice-Présidente  
Santé  
Conseil Départemental

André POINTET

3<sup>ème</sup> Vice-Président  
Eau et Risques  
d'inondation  
Grand Aigueblanche

Didier FAVRE

4<sup>ème</sup> Vice-Président  
Eau et Milieux  
aquatiques  
Landry

Guillaume DESRUES

5<sup>ème</sup> Vice-Président  
Air, Énergie & Climat  
Bourg-Saint-Maurice

Lucien SPIGARELLI

6<sup>ème</sup> Vice-Président  
Mobilité et  
Déplacements  
Aime

Jean-Yves PACHOD

7<sup>ème</sup> Vice-Président  
Tourisme estival  
Courchevel

François DUNAND

8<sup>ème</sup> Vice-Président  
Agriculture &  
Alimentation  
La Léchère

Claude JAY

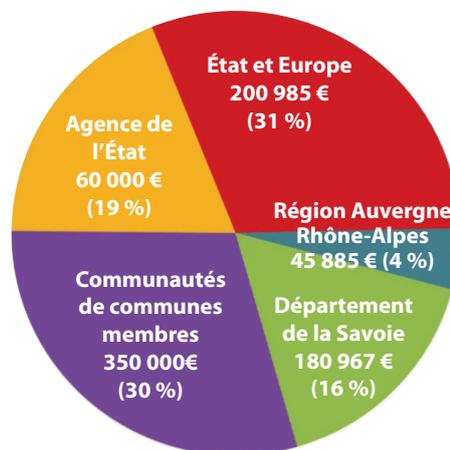
9<sup>ème</sup> Vice-Président  
Immobilier touristique  
Les Belleville

## Budget 2020

Le budget primitif 2020 a été approuvé par le comité syndical réuni le 24 janvier 2020. Il s'élève à **1 568 998,04 €** en section de fonctionnement et **306 526,87 €** en section d'investissement.

Les dépenses concernent des frais de fonctionnement généraux (dont frais d'étude) à hauteur de **735 026 €** et des frais de personnel à **679 605,84 €**. Le budget du service ADS est de **233 992,57 €**.

Les recettes proviennent de l'État (**200 985 €**), de la Région Auvergne Rhône Alpes (**45 885 €**), du Département de la Savoie (**180 967 €**), des communautés de communes membres (**350 000 €**) et des agences de l'Etat (**60 000 €**).



## Vie de l'équipe

Au début du mois de mars, Gilles Honyiglo a pris le relais d'Hélène Mesland sur le poste de chargé de mission tourisme estival Espace Valléen pendant son congé maternité puis parental. Lors des confinements successifs, l'ensemble de l'équipe a basculé rapidement en télétravail compte tenu de l'organisation qui était déjà en place avec la charte de télétravail. L'ensemble des logiciels et matériels a permis de poursuivre l'activité majoritairement à distance avec une continuité du service assurée au siège administratif. Les missions n'ont pas connu de retard ou d'interruption.



Sandra Ollier  
Directrice

sandra.ollier@arentaise-vanoise.fr

Annie Durand  
Secrétaire

annie.durand@arentaise-vanoise.fr

# Santé et services

## Contrat local de Santé (CLS)

Trois actions ont été développées sur le volet enfants et jeunes :

- **Le lancement de la formation IREPS** sur les **compétences psycho-sociales**, destinée aux professionnels du territoire intervenant auprès des enfants et des jeunes (années scolaires 2020/2021 et 2021/2022)
- **L'organisation d'un temps d'échanges** en visio-conférence, sur la thématique « **la santé des jeunes en Tarentaise** »
- **Une intervention d'un agent du Département** sur les **signalements et informations préoccupantes** et les dispositifs de soutien à la parentalité à laquelle 25 professionnels de santé ont assisté à Aime.

## Prévention des conduites addictives :

Une **formation sur l'addictologie** a été organisée à Moûtiers, le 15 octobre 2020, par le Docteur Marc DONZEL de l'ELSA (Équipe de Liaison et de Soins en Addictologie), ouverte aux professionnels de la santé, du social et du scolaire. Les retours des participants sont très positifs et ils ont également exprimé leurs attentes concernant des formations complémentaires.

## Sur le volet environnement

L'association Vivre en Tarentaise, porteuse de l'action, en partenariat avec l'ARS et la CLCV a terminé la campagne de mesure du **radon dans l'habitat privé** et a assuré la communication pour sensibiliser les habitants. Une information aux collectivités, par l'APTIV a permis de rappeler les obligations et préconisations en matière de radon.



## Projet MiSMI

(Modèle intégré de santé pour une Montagne inclusive)

Le projet européen MISMI a permis l'installation et la formation du personnel au sein des EHPAD de Bozel, Aime et Moûtiers, pour permettre la téléconsultation de spécialistes à distance. Le réseau de médecins correspondants est en constante augmentation et les retours d'expérimentations sont positifs. La crise Covid a développé de **nouveaux réflexes de téléconsultations des médecins généralistes**, qui pourraient contribuer à rendre plus fréquente cette pratique, y compris avec la téléexpertise.

**L'activité physique adaptée à destination des aides à domicile** s'est poursuivie. Ces interventions visent à contribuer à l'attractivité du métier, limiter les troubles musculosquelettiques et rendre les aides à domicile ambassadrices auprès des personnes âgées de l'intérêt de pratiquer une activité.

L'APTIV a mobilisé les reliquats de crédits du projet MISMI pour faire l'acquisition de **12 000 masques dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de Covid** en participant au groupement de commande organisé par le Département de la Savoie. Ces masques ont été distribués au grand public par les communes participantes à l'opération.



## LE MOT DE LA VICE-PRÉSIDENTE



Jocelyne  
ABONDANCE

Cette année particulière a significativement impacté les objectifs poursuivis au niveau du Contrat Local de Santé et l'animation a été recentrée sur l'appui aux équipes de professionnels pour la gestion de la crise du Covid au détriment des projets de fond concernant la prévention et la promotion de la santé sur d'autres sujets. Le CLS donne des perspectives pour l'avenir avec la possibilité d'accompagner la sortie de la crise sanitaire avec un appui renforcé sur les actions de santé mentale et en direction de la jeunesse.

# Aménagement, urbanisme et mobilité

## Mobilités et déplacements

En début d'année 2020, l'APTV a lancé une étude sur l'accessibilité et les déplacements en Tarentaise. Sa réalisation a été confiée au bureau d'étude SETEC. Cette mission a vocation à faire un état des lieux précis de l'offre de transport tous modes confondus et de prévoir des actions à mettre en œuvre à court et moyen terme pour fluidifier le trafic ainsi que de la prospective à plus long terme sur des projets d'infrastructures en privilégiant le ferroviaire.

La commission mobilité et le bureau syndical élargi aux partenaires constituent le comité de pilotage de l'étude accessibilité déplacements. Il s'est réuni à deux reprises en 2020 pour la présentation du diagnostic et des enjeux. Le diagnostic confirme l'utilisation en limite capacitaire de la voie ferrée en saison hivernale et les difficultés à attendre de l'augmentation du trafic qui sera générée par les lits supplémentaires créés en station. Les premières pistes envisagées passent par le développement des trains de nuit et par le renforcement des mesures de commercialisation des séjours en décalé hors samedis.

### LE MOT DU VICE-PRÉSIDENT MOBILITÉ ET DÉPLACEMENTS



### Lucien Spigarelli

*Les questions de l'accès au territoire pendant la saison touristique hivernale et de la mobilité des résidents permanents sont au centre de l'étude lancée sur l'accessibilité et les déplacements. Elle doit permettre d'aboutir à une véritable stratégie de mobilité pour une Tarentaise qui propose des moyens de déplacements pour tous et contribue à la transition énergétique.*

## Réalisation du SCOT

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) traduit le projet de territoire commun aux 30 communes de la vallée de la Tarentaise. En 2020, suite aux élections, 12 communes ont été rencontrées pour échanger sur le SCoT.

Parallèlement, au cours de l'année 2020 :

➤ L'APTV a continué d'accompagner les communes dans l'élaboration ou la modification de leurs **Plans Locaux d'Urbanisme (PLU)**. 7 avis ont été rendus sur des modifications de documents d'urbanisme et 3 PLU en révision générale ont été approuvés. Grand Aigueblanche, Bourg Saint Maurice-Les Arcs et La Léchère ont prescrit leur révision générale et 3 autres communes poursuivent leur travail d'élaboration.

### Johanne Vallée

Chargée de mission SCOT  
Urbanisme

[johanne.vallee@tarentaise-vanoise.fr](mailto:johanne.vallee@tarentaise-vanoise.fr)

### LE MOT DU VICE-PRÉSIDENT SCOT



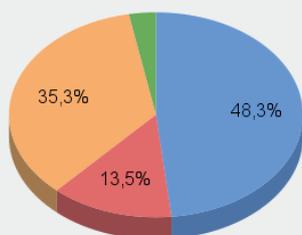
### Patrick MARTIN

*Arrivé en tant que saisonnier à Val d'Isère il y a 35 ans, je suis aujourd'hui maire de la commune. Mes activités professionnelles m'ont permis de découvrir les stations de Val-Thorens, Tignes, Méribel et Val d'Isère et de bien les connaître. Suite aux Jeux Olympiques de 1992, le développement du territoire s'est traduit par de nombreuses constructions. Parallèlement, les habitants, attachés à cette vallée et ses montagnes, rencontrent de plus en plus de difficultés à se loger et à trouver leur place. Comment préserver la nature incroyable qui nous entoure, permettre aux habitants de vivre en Tarentaise, soutenir l'activité touristique et économique, tout en ayant une gestion économe des ressources qui se raréfient ? La réponse est forcément collective et je suis convaincu que le SCoT est le bon support qui nous permettra d'infléchir progressivement l'orientation de notre développement pour relever les nombreux défis de demain.*

## Service Application Droit des Sols (ADS)

L'activité du service est en légère augmentation pour 2020 (16 communes suivies - 24 PLU) avec l'instruction de **743 dossiers** se répartissant comme suit :

● Permis de construire ● permis de construire modificatifs  
● déclarations préalables ● certificats d'urbanisme (2,96%)



### Service Application Droit des Sols

[ads@tarentaise-vanoise.fr](mailto:ads@tarentaise-vanoise.fr)

Renaud Carayol, chef de service / Corine Duraz, assistante

Natacha Lagardette, Emanuelle Bourven, Ketty Chevray,  
Hugues-Antoine Guennec,  
instructeur(rice)s

# Énergie et climat

- 4 projets d'hébergement touristique (constructions de plus de 5000m<sup>2</sup>) ont été présentés en bureau SCoT en 2020.
- La poursuite de l'observatoire a permis de faire un état des lieux du paysage et des zones d'activités économiques (ZAE): étude du foncier restant disponible pour l'économie, analyse de l'artificialisation des sols (surfaces naturelles, agricoles et forestières utilisées pour la construction), un état des lieux des logements saisonniers, la comparaison des zonages des PLU récemment approuvés avec la cartographie du SCoT, le suivi de la consommation des surfaces touristiques pondérées pour la deuxième année. L'APTVA a réalisé une approche sensible en matière de capacité de renouvellement urbain et densification des ZAE existantes.
- Le SCoT a été saisi pour donner un avis sur le Schéma Régional des Carrières et s'assurer de la cohérence de ce nouveau document avec les grands objectifs du SCoT. Les enjeux en matière d'approvisionnement en matériaux pour la construction, de gestion et recyclage des déchets de chantier sont en effet de plus en plus importants pour une gestion durable du territoire.
- En octobre, l'APTVA a engagé la modification simplifiée n°1 du SCoT. L'atlas cartographique du SCoT présente, pour la commune de Val d'Isère, des erreurs matérielles concernant le repérage de « Zones d'activités existantes ». Dans un souci de clarté, et pour éviter tout problème contentieux sur ces zones, il est fait le choix de rectifier ces erreurs par le biais d'une modification de droit commun.
- Le comité technique du SCoT, qui rassemble tous les services urbanisme des communes a été réinstallé avec pour objectif de partager les actualités du SCoT et de l'urbanisme et proposer des outils, des retours d'expérience ou des expérimentations en matière d'aménagement du territoire.

## Plateforme territoriale de rénovation du logement privé



En décembre 2020, le dispositif APTV « Coach Rénov 1ère génération », pour l'accompagnement des particuliers à la rénovation énergétique, a pris fin. Celui-ci a été reconduit en 2021 pour 3 années mais avec un fonctionnement en partenariat avec le Département de la Savoie qui finance les premières phases d'accompagnement avec le Service «Faire» de l'ASDER.

Le bilan de cette première période est positif. Ainsi, de 2017 à 2020 :

- 5240 ménages ont été accompagnés en Tarentaise,
- Cela représente 72 copropriétés, soit près de 5 208 logements et 340 ménages en maisons individuelles
- La grande majorité de l'accompagnement (60 %) a consisté en un seul rendez-vous d'une heure de conseils proposé à Moûtiers ou Bourg-Saint-Maurice.
- 138 ménages ont bénéficié d'un suivi plus personnalisé.
- Fin 2020, 46% des chantiers étaient en cours ou finalisés
- 45% des projets correspondaient à une rénovation « performante » (avec a minima deux postes de travaux)
- 14 chantiers de rénovation étaient BBC compatibles

### LE MOT DU VICE-PRÉSIDENT



#### Guillaume DESRUES

La Tarentaise est un territoire présentant de forts enjeux, principalement en termes de consommation d'énergie dans le résidentiel et d'émission de gaz à effet de serre dans le transport. Ces thématiques sont chaque jour davantage prises en compte dans les politiques publiques, et ce, quelque soit l'échelle d'intervention : communale, intercommunale, territoriale. Poursuivons, diversifions nos actions, massifions-les et œuvrons ensemble pour relever les défis du changement climatique et de la transition énergétique de notre vallée !

Sonia Coutaz  
Chef de projet LEADER  
Environnement  
sonia.coutaz@tarentaise-vanoise.fr

# Tourisme estival

## Bilan Espace Valléen

L'année 2020 a marqué la **clôture du programme Espace Valléen Tarentaise Vanoise**. Ce programme mis en place par l'Union Européenne, l'État français via le Commissariat de massif des Alpes et les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes Côte d'Azur, accompagne les territoires de l'arc alpin dans le développement de leur stratégie touristique estivale. A l'instar de 34 territoires voisins des Alpes françaises du réseau Espace Valléen, l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise et les collectivités du territoire ont mené des projets visant à diversifier l'offre touristique, notamment par la valorisation des patrimoines culturel et naturel.

Au total, ce sont **16 projets** qui ont été accompagnés dans le cadre de ce programme et qui ont mobilisé des fonds Espace Valléen. Ils ont porté sur des thématiques variées allant de l'aménagement de sites structurants, la valorisation et l'animation du patrimoine, la mise en valeur de la biodiversité, la remise en tourisme de l'immobilier de loisirs, la valorisation des eaux vives, la création d'une offre de VAE (vélo à assistance électrique), à la structuration de l'offre de randonnée.

### Chiffres clés

**1 750 065€** de budget total alloué aux projets

**47%** : taux moyen d'accompagnement par un financeur Espace Valléen

### PROJETS ACCOMPAGNÉS

INTITULÉ DU PROJET	MAÎTRE D'OUVRAGE	BUDGET
Mise en tourisme du col de l'Iseran	Communauté de Communes Haute Tarentaise	410 000€
Maison de l'Abeille Noire	Commune Les Belleville	100 000€
Parcours patrimonial de Villarenger	Commune Les Belleville	20 000€
Aime à travers les siècles - <i>en cours</i>	Commune de Aime-la-Plagne	573 333€
Aménagements de débarcadères et signalétique pour la pratique en eaux vives <i>en cours</i>	Communauté de Communes Coeur de Tarentaise	74 351€
Guide du routard	Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise	40 000€
Carte touristique estivale	Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise	temps ingénierie
Action Coach Rénov	Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise & Atout France	24 000€
Animation Pays d'Art et d'Histoire	Fondation FACIM	40 000€
Étude pré-opérationnelle à la constitution d'une offre touristique en VAE	Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise	45 000€
Réalisation d'itinéraires touristiques en VAE <i>Phase 1</i>	Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise et les 5 communautés de communes	192 130€
Réalisation d'itinéraires touristiques en VAE <i>Phase 2 - en cours</i>	Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise, CCVV, CCVA, CCCT, CCHT	27 614€
Structuration d'une offre randonnée	Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise	temps ingénierie
Montage et commercialisation de séjours baroque	Fondation FACIM	temps ingénierie
Animation du programme Espace Valléen 2017-2020	Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise	203 640€
Évènement d'inauguration du Guide du Routard et de l'offre VAE	Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise	temps ingénierie

Afin de poursuivre la dynamique de développement estival de la Tarentaise, l'APTIV élabore sur le premier semestre 2021 la stratégie de développement touristique 4 saisons du territoire dans le but de répondre à l'Appel à Candidature Espace Valléen 2021 – 2027.

## Lancement de l'offre VAE

Le 1er juillet 2020 a eu lieu à Notre Dame du Pré, l'inauguration de l'offre de découverte de la Tarentaise en Vélo à Assistance Electrique (VAE). Au-delà du résultat, les élus présents ont tenu à souligner le travail collaboratif des cinq communautés de communes de Tarentaise. En effet, cette réalisation marque l'aboutissement d'un travail collectif mené par l'APTIV et les cinq intercommunalités de Tarentaise depuis 2018.



En plus du balisage directionnel spécifique, chaque circuit est valorisé par un dépliant topoguide qui permet de ne pas passer à côté des immanquables du parcours.

Dans une logique d'amélioration en continu des circuits VAE, des actions visant à récolter les avis clients ont été effectuées au cours de l'été 2020. Suite aux retours, certains tracés ont été ajustés. Des investissements supplémentaires sont également prévus pour matérialiser les départs des itinéraires grâce à l'installation de panneaux de départ de circuits.



Dans le cadre du programme Espace Valléen Tarentaise, l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise a piloté la création d'une offre de 31 itinéraires de découverte en vélo à assistance électrique (VAE). Pour l'été 2020, ce sont plus de 600 km de circuits de différents niveaux, répartis sur 27 communes, qui ont été balisés, permettant de visiter la Tarentaise, ses villages et ses alpages. En plus du balisage directionnel spécifique, chaque circuit est valorisé par un dépliant topoguide qui permet de ne pas passer à côté des immanquables du parcours.



### Chiffres clés

**31** circuits (de 7 à 37 km)

**3** niveaux de difficulté

**600** kilomètres

**1600** balises directionnelles installées

### LE MOT DU VICE-PRÉSIDENT



Jean-Yves  
PAEHOD

L'année 2020, tout particulièrement éprouvante pour le secteur touristique, a conforté la volonté du territoire de poursuivre la dynamique de développement du tourisme estival en Tarentaise. La Tarentaise, grâce à ses vallées et ses stations, a tous les atouts pour devenir attractive tout au long de l'année. À nous de les mettre en valeur.

**Hélène Mesland**

Chargée de mission tourisme Espace valléen  
[helene.mesland@tarentaise-vanoise.fr](mailto:helene.mesland@tarentaise-vanoise.fr)

**Stéphanie Ligeard**

Remplacement jusqu'en février 2022  
[stephanie.ligeard@tarentaise-vanoise.fr](mailto:stephanie.ligeard@tarentaise-vanoise.fr)



# Biodiversité – Agriculture

## Mise en œuvre du Plan Pastoral Territorial (PPT)

Le comité de pilotage PPT s'est réuni au mois de septembre et a réalisé une sélection de dossiers par voie électronique au mois de mai. Ces deux programmations ont permis de valider 12 dossiers de demande de financements (5 logements à l'alpage, 2 remorques solaires, 1 dossier de desserte, 1 dossier de reconquête pastorale et 3 dossiers d'animation médiation).

A travers ces dossiers, ce sont **191 359 € de subvention FEADER**, **160 848 € de subvention de la Région AURA** et **32 912 € du Conseil Départemental de la Savoie** qui ont été mobilisés à travers le plan pastoral territorial.

Le plan pastoral est animé par la Société d'Economie Alpestre de la Savoie.

### LE MOT DU PRÉSIDENT DU COPIL NATURA 2000



#### Patrice DESCHAMPS

Nouvellement élu à la commune de Feissons sur Salins, je suis également agriculteur. La biodiversité est au cœur de notre métier, elle conditionne la qualité de nos fourrages et par là même, celle de nos produits.

Les mesures agro-environnementales, contractualisées au sein du site Natura 2000 « Adrets de Tarentaise » sont à ce jour mises en valeur par la profession par un concours de fourrage. Il est organisé chaque année à l'automne, confrontant valeur fourragère et diversité floristique des prairies de fauche. C'est l'occasion pour nous de montrer aux habitants et élus, nos valeurs et notre attachement à notre territoire. En tant qu'élu de Tarentaise, nous devons continuer à dynamiser notre tourisme sur les quatre saisons, concilier le tourisme, les espaces agricoles, le développement économique, l'ouverture paysagère, tout en préservant notre patrimoine environnemental, nos milieux et la biodiversité.

### LE MOT DU VICE-PRÉSIDENT

#### François Dunand

La dynamique des projets pastoraux se maintient pour la fin du Plan Pastoral avec en 2020 plus de 240 000 € de subvention attribués à des projets portés tout autant par des communes que par des groupements pastoraux.



Les besoins restent importants et il est nécessaire dès à présent de préparer la suite avec la candidature à un nouveau Plan Pastoral Territorial en intégrant les enjeux de changement climatique et de prédation.

## Natura 2000 : étude lépidoptère diurne (papillon de jour)



A l'été 2020, un inventaire sur les papillons a été réalisé sur les Versants du Soleil entre Aime et les Chapelles. Ce travail a permis de révéler une richesse remarquable avec pas moins de 109 espèces de lépidoptères diurnes – une diversité exceptionnelle représentant plus du tiers de la richesse au niveau national métropolitain.

Parmi les **10 espèces d'intérêt** qui ont été identifiées, deux sont patrimoniales et protégées au niveau national : l'Azuré du Serpolet et l'Apollon. Plusieurs espèces rares et menacées en Auvergne-Rhône-Alpes sont à signaler également : le Misis, l'Agreste ou l'Azuré de la chevette.

Ces résultats demandent toutefois d'être nuancés lorsque l'on s'intéresse aux densités de papillons. En effet beaucoup d'espèces différentes ont été dénombrées mais chaque espèce a compté peu d'individus...

**Quelles en sont les raisons** : pratiques agricoles ou effets du changement climatique ? Les causes n'ont pas été clairement identifiées à ce jour.

La méthode qui a été employée pour cet inventaire constitue un indicateur fin sur la spécialisation des cortèges et sur l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire (prairies de fauche de montagne et pelouses sèches). Cet inventaire 2020 constitue donc une base de référence pour le secteur des « Versants du Soleil », pour guider les futurs suivis entomologiques sur le site Natura 2000 « Adrets de Tarentaise ».

### Chiffres clés

**1000 ha** classés au sein du site Natura 2000 « Adrets de Tarentaise »

**109** espèces de papillons de jour recensées

**400** espèces de plantes à fleurs recensées

# Bilan Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC)

Depuis 2015, l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise porte un dispositif qui permet aux agriculteurs du territoire de mobiliser des aides de l'Europe et de l'État afin de valoriser des pratiques respectueuses de la biodiversité, au travers de **mesures dites « agro-environnementales et climatiques » (MAEC)**.

Au total, durant 5 années, ce sont près de **3,9 millions d'euros** qui ont été versés à 105 exploitations agricoles (GAEC, groupements pastoraux, exploitants individuels, ...) pour la contractualisation de 13 600 ha de prairies et d'alpages.

En Tarentaise, les enjeux agricoles sont nombreux et concernent principalement le maintien du système agropastoral extensif avec une utilisation maximale des alpages afin de réduire la fermeture des milieux, la préservation des habitats prairiaux en évitant l'intensification des pratiques, le maintien de la mosaïque d'habitats des espaces pastoraux favorables à la faune et flore patrimoniale, etc.



La contractualisation de « Mesures Agro Environnementales et Climatiques » avait donc pour objectif :

- **D'accompagner le changement de pratiques agricoles** afin de réduire des pressions agricoles sur l'environnement,
- **De maintenir les pratiques favorables**, là où il existe un risque de modification en faveur de pratiques moins respectueuses de l'environnement.

Les surfaces éligibles à ces contractualisations étaient l'ensemble des alpages, les prairies et pâtures situés dans les sites Natura 2000 (« Adrets de Tarentaise », « Massif de la Vanoise », « Massif de la Lauzière » et « Réseau de vallons à Caricion ») et dans la réserve naturelle nationale « Les Hauts de Villaroger », ainsi que quelques surfaces hors Natura 2000/hors alpage, à problématiques d'enfrichement.

**8** C'est le nombre de mesures agro-environnementales ouvertes à la contractualisation en Tarentaise en 2020.

## L'évaluation du dispositif a permis de tirer plusieurs enseignements :

- Les secteurs des Versants d'Aime et de Haute Tarentaise regroupent plus de la moitié des surfaces contractualisées en Tarentaise, notamment grâce à une dynamique agricole plus accrue que dans les autres secteurs, et une proportion de sites Natura 2000 plus importantes.
- Les mesures dédiées à **la gestion des alpages** représentent la quasi-totalité des surfaces contractualisées du PAEC Tarentaise (**94 %**) et de son budget (88 %). Ainsi **12 360 ha ont été contractualisés en alpage**, auprès de 56 exploitations. Ceci s'explique par la situation « hors norme » de la Tarentaise, composée de 242 unités pastorales de 230 ha de moyenne (contre 140 ha en Savoie).
- **L'ensemble des mesures n'ont pas été contractualisées uniformément** sur le territoire : les mesures liées à la gestion pastorale ont été largement plébiscitées alors que certaines mesures ouvertes sur les sites Natura 2000 telles que « fauche à pied » ou « retard de fauche » sont restées plus confidentielles.

En résumé, les points forts de ce dispositif ont été un bon niveau de contractualisation et une bonne mobilisation des exploitations.

Les points faibles ont été les retards de versements des fonds FEADER, les modifications des règles en cours de programmation, une complexité et une technicité de la procédure qui n'en ont pas favorisé l'appropriation. De plus, certaines mesures nécessitent une animation importante pour une plus-value environnementale difficile à mesurer.

Au regard de ces différents points, et d'autres soulevés dans le rapport d'évaluation complet, disponible sur le site de l'APT, il s'agira de proposer, en concertation avec les services de l'État, plusieurs pistes d'amélioration pour la prochaine programmation.

## Chiffres clés

**1** opérateur PAEC : L'APT

**4** partenaires : Le Parc National de la Vanoise, le Syndicat Mixte de la Lauzière, le Conservatoire des Espaces Naturels de la Savoie et l'ONF

**8** MAEC (mesures agro-environnementales et climatique) ouvertes à la contractualisation

**150** exploitations agricoles engagées

**13 600 ha** de prairies et d'alpages contractualisés

**3,9 millions d'€** versés de 2015 à 2019 et **770 000€** en 2020



**Sonia Coutaz**  
Chef de projet LEADER  
Environnement  
[sonia.coutaz@tarentaise-vanoise.fr](mailto:sonia.coutaz@tarentaise-vanoise.fr)

# Eau et rivières

Les missions du service « Eau et rivières » de l'APTV sont portées à l'échelle du bassin versant de l'Isère situé en amont de la confluence avec l'Arly, dont 7 communes d'Arlysière – excepté sur le territoire de la Communauté de Communes Val Vanoise.

Qu'est-ce qu'un GEMAPIEN ? Il s'agit de la structure qui exerce la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). En Tarentaise, ce sont les intercommunalités qui sont GEMAPIennes.

## Appui à la définition des stratégies des GEMAPIens

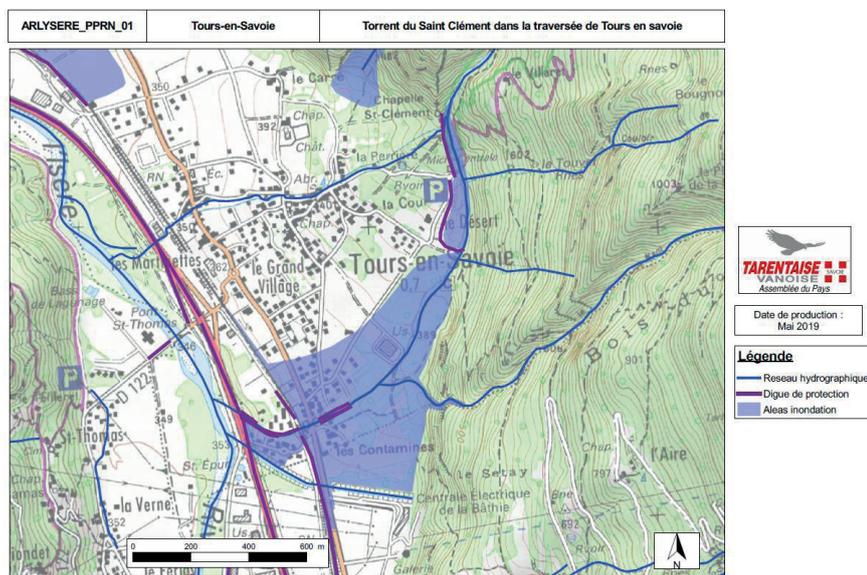
Depuis la prise de compétence GEMAPI par les intercommunalités du bassin versant, l'APTV a densifié la réalisation d'outils d'aide à la décision pour appuyer les Gemapiens dans la définition de leur stratégie d'intervention.

Ainsi, plusieurs sujets ont pu être poursuivis en 2020 et des nouveaux ont émergé :



Digue de l'Arbonne à Bourg-Saint-Maurice

- **Expertise sur les ouvrages digues** et plages de dépôt et proposition de systèmes d'endiguement à prendre en charge (démarche terminée en 2020),
- **Identification des zones inondables** et des enjeux exposés (démarche terminée en 2020),
- **Identification des ouvrages en cours d'eau** contributifs à la compétence GEMAPI (démarrage en 2020),
- Mise en œuvre de l'**observatoire morphologique de la rivière Isère**,
- Réalisation d'une **formation sur les dynamiques torrentielles** à destination de l'ensemble des agents GEMAPI et APTV.



Zone inondable du Saint Clément à Tours en Savoie

Les expertises menées sur les digues et les zones inondables ont permis aux GEMAPIens de choisir et de prioriser les secteurs qui feront l'objet d'interventions pour les prochaines années.

Un dimensionnement technique et financier de ces actions a été réalisé par l'APTV, afin de les inscrire au prochain Programme d'Actions de Prévention des Inondations, en cours de réalisation.

Au total, ce sont près de 200 actions qui ont pu être définies à l'échelle du bassin versant.

## André POINTET

La gestion du risque inondation très marqué sur notre territoire est prise en compte à travers de nombreuses études et de nombreux projets menés par l'APTV et les GEMAPIens. La cohérence des projets entre l'amont et l'aval garantit la sécurité de tous.



## LE MOT DU VICE-PRÉSIDENT RISQUES INONDATION



### Guillaume Cilici

Chargé de mission Eau & Risques  
[guillaume.cilici@tarentaise-vanoise.fr](mailto:guillaume.cilici@tarentaise-vanoise.fr)

### Thomas Avarello

Chargé de mission Eau & Milieux Aquatiques  
[thomas.avarello@tarentaise-vanoise.fr](mailto:thomas.avarello@tarentaise-vanoise.fr)

### Mélanie Brunet

### Lucie Massonnat

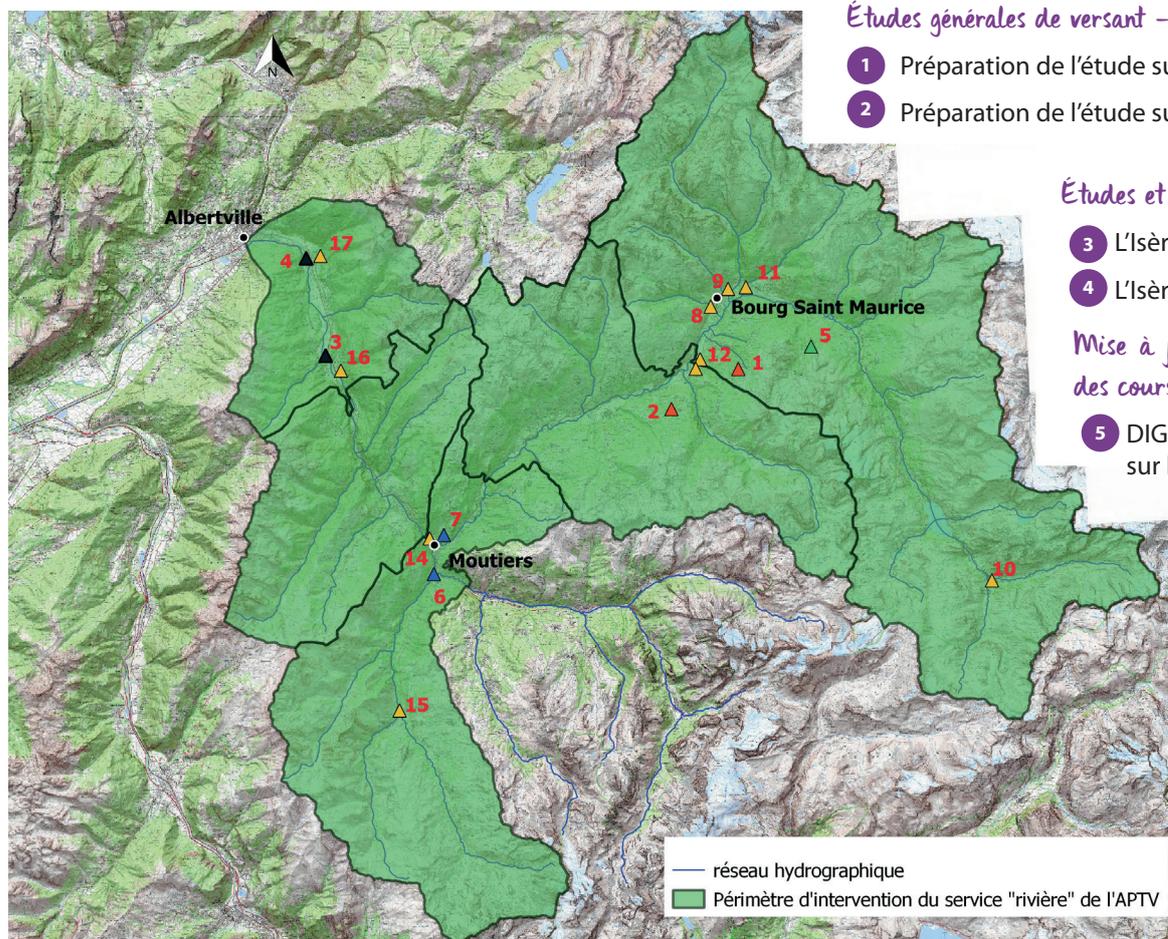
Techniciennes rivière  
[melanie.brunet@tarentaise-vanoise.fr](mailto:melanie.brunet@tarentaise-vanoise.fr)  
[lucie.massonnat@tarentaise-vanoise.fr](mailto:lucie.massonnat@tarentaise-vanoise.fr)

# Accompagnement technique aux actions opérationnelles

5 GEMAPIens du bassin versant ont pu bénéficier d'un accompagnement technique et administratif par le pôle technique du service « Rivières » de l'APTV en 2020.

Ce sont donc 17 opérations qui ont été accompagnées en 2020. Ces actions concernent essentiellement le **risque inondation** et plus particulièrement **les ouvrages de protection de type « digues »**.

**Les systèmes d'endiguement** font l'objet d'une réglementation particulière car ces ouvrages ont un impact sur la sécurité des personnes, sur le fonctionnement en crue des cours d'eau et sur l'environnement. En préalable à la prise en charge de ces ouvrages par le GEMAPIen, une étude de dangers doit être réalisée sur chaque système d'endiguement afin de connaître les performances des ouvrages mais surtout les limites et les faiblesses de la protection.



## Études générales de versant – déstabilisation de torrents

- 1 Préparation de l'étude sur le versant des Arcs
- 2 Préparation de l'étude sur le versant des Coches

## Études et travaux de protection de berges

- 3 L'Isère à Cevins
- 4 L'Isère à Essert-Blay

## Mise à jour du programme d'entretien des cours d'eau

- 5 DIG (Déclaration d'Intérêt Général) sur la CCHT

## Études hydrauliques de cours d'eau

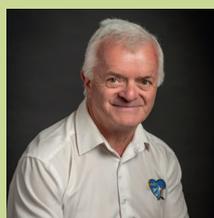
- 6 Confluence des dorons de Bozel et de Belleville à Salins-Fontaine
- 7 Le Boilet à Moûtiers

- 8 L'Arbonne à Bourg Saint Maurice (CCHT)
- 9 Le Versoyen-Charbonnet à Bourg-Saint-Maurice (CCHT)
- 10 L'Isère et la Calabourdane à Val d'Isère (CCHT)
- 11 Le Reclus à Séez - Préparation de l'étude
- 12 Le Saint-Pantaléon à Bourg-Saint-Maurice (CCHT) Préparation de l'étude

- 13 Le Villard de Landry (CoVA)
- 14 L'Isère et le doron de Bozel à Moûtiers (CCCT)
- 15 Le doron de Belleville à Villarenger (CCCT) Préparation de l'étude
- 16 Torrent de la Gruvaz à Cevins (Arlysière)
- 17 Le Saint-Clément à Tours en Savoie (Arlysière) Préparation de l'étude

## LE MOT DU VICE-PRÉSIDENT MILIEUX AQUATIQUES

Didier FAVRE



L'essor pris ces dernières années par la compétence GEMAPI nous a montré que la gestion du risque inondation se fait en partie grâce au bon fonctionnement des milieux aquatiques. Ces deux thématiques sont étroitement liées, d'où l'importance de définir des stratégies de préservation et de restauration de ces milieux sensibles.

# Procédures et programmes

L'APTV est engagée dans différents programmes, sous forme de soutiens contractualisés ou d'appels à candidature, permettant de mobiliser des aides financières pour les porteurs de projets du territoire : communes, intercommunalités, mais aussi associations et organismes divers.

Programmes contractualisés	Période	Partenaires financiers	Montant des aides
CTS 3 <sup>e</sup> Génération Contrat Territoire Savoie	2014-2022	Conseil Départemental Savoie	6 445 047 €
LEADER Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale	2014-2022	Europe (FEADER)	2 140 121 € FEADER 103 500 € Département dédiés au co-financement LEADER
Espace Valléen Tarentaise	2017-2020	Europe (FEDER-POIA) État (CIMA) Région Auvergne Rhône-Alpes	1 300 000 €
ALCOTRA « MisMi » Modèle intégré de santé pour une Montagne inclusive Coopération transfrontalière Tarentaise - Val d'Aoste	2017-2020	Europe (FEDER Interreg) Région Auvergne Rhône-Alpes Conseil Départemental Savoie ARS	375 000 €
PAEC Projet Agro-Environnemental et Climatique	2014-2020 + 2 années de transitions	Europe (FEADER) État	3 848 405 €
PPT 2 <sup>nd</sup> e Génération Plan Pastoral de Territoire	2016-2021	Région Auvergne Rhône-Alpes Conseil Départemental Savoie Europe (FEADER)	1 087 500 € (dont 80% pour des projets d'investissement)
Natura 2000 S23 Adrets de Tarentaise Document d'Objectifs (DOCOB)	Site approuvé en 2009	Europe (FEADER) État	13 080 € en 2020
TEPCV Transition Énergétique Pour une Croissance Verte	2016-2020	État	2 000 000 €
CLS Contrat Local de Santé	2018-2020	Agence Régionale de Santé Conseil Départemental Savoie	19 500 € ARS 59 000 € Département



ADEME



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie



EN PARTENARIAT AVEC LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Maryline Aspard  
Chargée des dossiers de subventions - Instructrice LEADER  
maryline.aspard@tarentaise-va-noise.fr